



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Maladie rénale chronique : les acteurs guyanais se structurent



Le comité régional « Maladie rénale chronique » s'est réuni pour la première fois mardi, à l'ARS. Cette instance permettra aux néphrologues hospitaliers et libéraux, aux autres acteurs de la MRC et à l'ARS d'échanger régulièrement, de travailler à la mise en œuvre et au suivi de la feuille de route MRC 2024-2030 et de partager leurs actualités.

Améliorer le suivi et l'accompagnement des patients en vue de lutter contre la progression de la maladie et la survenue de complications, tout en optimisant la transition vers la phase de suppléance, en priorisant la transplantation rénale : telle est l'ambition de la feuille de route « Maladie rénale chronique (MRC) 2024-2030 » dont s'est dotée la Guyane. Pour travailler à sa mise en œuvre et à son suivi, un comité régional « Maladie rénale chronique » a vu le jour. Il réunit les acteurs publics (ARS, Centre Hospitalier de Cayenne, registre Rein...) et privés (néphrologues libéraux, Rainbow Santé, Guyane Santé, Atirg...). Il devrait se réunir deux fois par an. La première rencontre s'est tenue mardi après-midi, à l'ARS.

Ce rendez-vous a permis d'échanger sur la mission menée par le Dr François Babinet, de la Société francophone de néphrologie, dialyse et transplantation (SFNDT), début décembre 2023. Celui-ci a souligné l'importante activité de néphrologie clinique en Guyane, le poids des néphropathies spécifiques, les possibilités de développer la prise en charge précoce de la MRC de stade 4 et 5 sur le territoire, la réalisation de fistule artério-veineuses par le Dr Claude Benedetto, chirurgien vasculaire au Chog, le poids des prise en dialyse en urgence mais aussi les avantages que tire la Guyane du fait que tous les acteurs utilisent le même matériel et que tous soient reliés au dossier patient informatisé (DPI) Hémodialyse.

Un point a été fait sur la mise en place, à venir, du forfait MRC pour la prise en charge des patients majeurs qui sont au stade 4 ou 5 de la maladie rénale chronique. Pour être éligibles, les

établissements doivent disposer d'une équipe pluriprofessionnelle (néphrologues, infirmiers de coordination et d'accompagnement, diététiciens et éventuellement psychologues, assistants sociaux, professionnels de l'activité physique adaptée...). Chaque année, ils devront proposer à chaque patient une consultation de néphrologie, une séance individuelle avec un infirmier d'accompagnement et une séance individuelle avec un diététicien. Les établissements qui ne sont pas éligibles ont la possibilité de se regrouper.

Le Dr Tanguy Gbaguidi, chef de service de néphrologie – dialyse au CHC, a salué la présence sur le territoire de trois chirurgiens vasculaires (nous y reviendrons dans une prochaine Lettre pro). « Cela nous permet de nous concentrer sur la néphrologie. » Il a souligné l'intérêt de ces échanges entre les acteurs du territoire et la qualité de la coopération entre le public et le privé. Enfin, il a insisté sur l'importance de faciliter le dépistage précoce, que ce soit en s'appuyant sur les CDPS, en sensibilisant les médecins généralistes ou en renforçant les consultations. « Le but du néphrologue n'est pas d'amener le patient à la dialyse ou à la transplantation, mais de freiner le développement de la maladie. »

Une feuille de route jusqu'en 2030 ; trois priorités en 2024

La feuille de route fixe neuf grands objectifs, qui sont autant de jalons pour être à la hauteur des attentes des Guyanais, qui sont nombreuses :

- Diminuer la prévalence de la MRC tous stades confondus, notamment en améliorant la prévention primaire et secondaire ;
- Diminuer l'incidence de la MRC stades 4 et 5, en promouvant le dépistage ciblé pour réduire les diagnostics tardifs ou en améliorant le pronostic des MRC se présentant sur le mode aigu ;
- Consolider la prise en charge et le suivi de la MRC tous stades confondus (néphropédiatrie, traitement de suppléance, parcours des patients des communes isolés...);
- Renforcer l'offre de prise en charge par épuration extrarénale (organisation territoriale de l'épuration extrarénale notamment) ;
- Renforcer l'implication de la Guyane dans l'activité interrégionale de transplantation rénale en augmentant le nombre de prélèvement de reins sur le territoire et en fluidifiant le transfert des greffons vers l'équipe de greffe du CHU de Guadeloupe ;
- Améliorer l'accès à la greffe rénale des patients guyanais à travers l'inscription des patients guyanais, la coordination autour des patients inscrits et le parcours des patients greffés ;
- Approfondir les connaissances épidémiologiques et médicales de la MRC en Guyane (registre Rein, néphropathie méso-américaine, spécificités de typage HLA des patients guyanais...);
- Renforcer la structuration territoriale de la filière néphrologie, dialyse et transplantation rénale (comité régionale, projet médico-soignant du CHU, séminaire interrégional...);
- Accorder une attention à l'individu caché derrière chaque patient (création d'une association de patients, évaluation des difficultés psycho-socio-professionnelles...)

« Cette feuille de route a été rédigée après la mission du Dr François Babinet, a rappelé le Dr Alexandre Boichon, médecin à la direction de la santé publique à l'ARS, mardi soir lors de la réunion du comité régionale MRC. Elle doit répondre aux besoins de la population et peut évoluer. » Le comité régional MRC sera chargé de suivre son déploiement. Pour 2024, trois priorités ont été fixées :

- Améliorer l'accès à la greffe rénale des patients guyanais ;
- Mettre un œuvre un forfait MRC de stade 4 ou 5 ;
- Renforcer la solidarité entre les établissements porteurs d'une autorisation de dialyse par la constitution d'un groupement d'acteurs.

Le CHC et le Chog lancent la rhéophérèse thérapeutique en hémodialyse



La rhéophérèse thérapeutique en hémodialyse est désormais proposée en Guyane. Depuis la fin mai à l'hôpital de Cayenne et ces jours-ci à celui de Saint-Laurent du Maroni. « La collaboration entre différents centres hospitaliers pour offrir des traitements avancés, tels que la rhéophérèse thérapeutique en hémodialyse, constitue un exemple marquant de synergie et d'efficacité au sein d'une équipe territoriale dynamique », salue le Dr Tanguy Gbaguidi, chef de service de néphrologie – dialyse au Centre Hospitalier de Cayenne.

« La rhéophérèse est une technique thérapeutique qui consiste à purifier le sang en éliminant les composants qui contribuent à la viscosité sanguine excessive, notamment les lipides, les protéines de haut poids moléculaire et autres macromolécules, explique le néphrologue. En hémodialyse, cette technique est particulièrement utile pour les patients souffrant de maladies cardiovasculaires ou de complications vasculaires liées à l'insuffisance rénale chronique. La rhéophérèse améliore la microcirculation et peut réduire les risques de complications graves. »

Les indications pour la rhéophérèse sont les suivantes :

- Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), forme sèche
- Neuropathie périphérique diabétique
- Sclérodémie systémique
- Syndrome de Raynaud sévère
- Rétinopathie diabétique
- Hyperlipidémie sévère/réfractaire
- Ulcères cutanés chroniques d'origine microcirculatoire
- Macroangiopathie diabétique
- Vasculopathies rétinienne (ex : occlusions veineuses rétinienne)
- Glaucome secondaire à une microangiopathie
- Maladie de Ménière (dans certains cas spécifiques)
- Occlusions artérielles périphériques (dans certaines indications)
- Néphropathie diabétique (dans des cas sélectionnés)
- Polyneuropathie dysimmunitaire (certains cas)
- Artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI) sévère, non chirurgicale
- Psoriasis (dans certains cas réfractaires)
- Certaines maladies auto-immunes (sélectionnées sur une base de cas par cas)

Chaque indication doit être évaluée individuellement par un spécialiste, car la rhéophérèse est une procédure complexe et doit être adaptée aux besoins spécifiques du patient. « Notre objectif prioritaire est d'assurer la prise en charge des patients hémodialysés chroniques, précise le Dr Gbaguidi. Dans un second temps, cette technique innovante sera étendue à d'autres indications, en collaboration avec diverses spécialités médicales. »

Deux rencontres scientifiques sont programmées en octobre pour échanger sur cette technique. Elles réuniront principalement des médecins spécialistes, des médecins généralistes ainsi que d'autres professionnels de santé.

Don d'organe : deux rendez-vous à Cayenne et une vidéo du CHC



A l'occasion de la Journée du don d'organe, le Centre Hospitalier de Cayenne propose deux rendez-vous autour de ce sujet :

- Le 21 juin durant la matinée, un stand de sensibilisation à l'entrée de l'établissement ;
- Le 22 juin, un stand de sensibilisation au marché de Cayenne.

Le CHC et la Coordination hospitalière prélèvement organes et tissus ont également réalisé une vidéo sur le sujet ([à télécharger via ce lien](#)). Ils ont demandé à une douzaine de personnes, sur la place des Palmistes, si elles savent ce qu'est le don d'organe, si elles savent qu'en France tout le monde est donneur et les modalités pour s'y opposer, ou encore si elles en avaient déjà parlé à leurs proches. Vous pouvez retrouver leurs réponses en plusieurs langues couramment utilisées en Guyane : anglais, créole guyanais, créole haïtien, espagnol, hmong, néerlandais, mandarin, marocain, palikur, portugais et sranan tongo, sous-titrées en français.

Des outils pour parler du don d'organe

La Journée du don d'organe est fixée au 22 juin. En Guyane, cette activité concerne les reins, dont les prélèvements ont repris il y a deux ans ([lire la Lettre pro du 26 mars](#)). Sur le territoire, le taux de refus est plus élevé que dans l'Hexagone. Différentes campagnes de sensibilisation au don d'organe sont menées par l'équipe de coordination du prélèvement de rein de l'hôpital de Cayenne ainsi que par l'Agence de la biomédecine. Quiz, ruban vert au format .jpg, témoignages

vidéo, films publicitaires, affichages numériques, brochures, affiches... : vous pouvez les télécharger sur le site dondorganes.fr.

En juin 2025, un séminaire en Guyane

Le séminaire régional du prélèvement et du don d'organe se tient tous les deux ans et, jusque-là, alternativement entre la Martinique et la Guadeloupe. En 2025, pour la première fois, il se déroulera en Guyane, sans doute. Mardi soir, le Dr Tanguy Gbaguidi, chef de service de néphrologie et dialyse au CHC, a annoncé les dates : ce sera les 13 et 14 juin. Ce séminaire a pour but de mettre en lumière l'importance de la greffe et le fait qu'il s'agit d'une chaîne qui va du donneur au receveur en passant par les équipes, les relais sur le terrain...

Dengue

Fin de l'épidémie sur l'Oyapock



L'épidémie de dengue est terminée sur l'Oyapock, annonce Santé publique France, dans un [bulletin de surveillance épidémiologique](#) diffusé hier. La semaine dernière, « la circulation de la dengue était en baisse globalement sur le territoire avec des disparités selon les secteurs : dans le secteur de l'Oyapock, l'épidémie est terminée ; une légère hausse est observée dans les secteurs Littoral Ouest et Intérieur Est (dû à une augmentation de l'activité dans le CDPS de Cacao) et une baisse est observée dans les secteurs de l'Île-de-Cayenne, des Savanes et du Maroni, note SpF. Parmi les prélèvements biologiques ayant été sérotypés la semaine dernière, 100 % étaient de sérotype DEN-2. Sur l'ensemble du territoire, la part de passage pour dengue était de 3 % dans les services d'urgences. »

EN BREF

■ Une épidémie de grippe démarre



Une épidémie de grippe est en cours sur le territoire, annonce Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique, diffusé hier. Le virus circule à un niveau élevé depuis la mi-mai. Le nombre de consultations vues en CDPS était élevé ces deux dernières semaines, avec 65 consultations la semaine dernière et autant la semaine précédente. Les centres les plus concernés sont ceux du Maroni et de l'Oyapock. Le nombre de prélèvements positifs à la grippe était élevé avec 41 cas de grippe A la semaine dernière contre 25 la semaine précédente.

Au cours des deux dernières semaines, 1 130 cas d'infections respiratoires aiguës ont été vus en médecine de ville dans le réseau de médecins sentinelles, contre 670 les deux semaines précédentes. Les urgences ont recensé 101 passages pour IRA au cours de la même période, stable par rapport aux deux semaines précédentes. S'agissant du Covid-19 et de la bronchiolite du nourrisson, la situation est calme.

S'agissant des diarrhées, Santé publique France relève une « circulation à un niveau modéré avec une légère augmentation en médecine générale et une légère diminution en CDPS la semaine dernière, hors Saint-Georges et Javouhey qui enregistrent une légère augmentation ».

« Le nombre d'accès palustres diagnostiqués dans le système de soins était faible à modéré au cours des deux dernières semaines avec au total 12 accès recensés. Ces 12 accès étaient dus à P. vivax et parmi eux 4 étaient des reviviscences. Depuis début mai, les nouvelles contaminations ont majoritairement lieu en zone d'orpaillage sur la commune de Kourou. Au total, 312 accès palustres ont été diagnostiqués depuis le début de l'année. Après une diminution entre janvier et mars, la situation s'est stabilisée : 38 accès ont été répertoriés respectivement en mars et avril, ainsi que 42 en mai. Quatre accès sont pour le moment comptabilisés pour le mois de juin. »

◆ Ninon Gautier nouvelle directrice du Chog

Le Centre national de gestion a annoncé plusieurs nominations de directeurs d'hôpitaux, cette semaine. Parmi elles, celles de Ninon Gautier en tant que nouvelle directrice du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog).



Ninon Gautier est actuellement secrétaire générale du Centre Hospitalier intercommunal d'Alençon-Mamers (Orne).

♦ Autorisations d'activités de soins : nouvelle fenêtre de dépôt du 29 juin au 15 septembre

Par arrêté, le directeur général de l'ARS Dimitri Grygowski a modifié les dates de la prochaine fenêtre de demande d'autorisation d'activités de soins et d'équipements matériels lourds. Elle concernera les :

- Traitement d'insuffisance rénale chronique ;
- Soins médicaux et de réadaptation ;
- Médecine ;
- Soins critiques ;
- Cardiologie interventionnelle ;
- Chirurgie ;
- Neurochirurgie.

La fenêtre de dépôt des demandes ouvrira le 29 juin et sera clôturée le 15 septembre.

Le Bilan quantitatif de l'offre de soins (BQOS) découpe la Guyane en deux zones infrarégionales :

- Zone 1 : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria ;
- Zone 2 : Reste de la Guyane.

Le bilan quantitatif de l'offre de soins peut être consulté sur [le site internet de l'ARS Guyane](#). Il précise, pour chaque zone où à l'échelle du territoire, le nombre d'implantations autorisées, le nombre d'implantations ciblées et donc le nombre de nouvelles implantations possibles.

♦ En visite en Guyane, Thomas Fatome rencontre les professionnels de santé



Thomas Fatome, directeur général de la Caisse nationale d'Assurance maladie, était en visite en Guyane, cette semaine. Mercredi soir, il a rencontré les représentants des Ordres, des URPS et de la CPTS centre littoral, à la Domus Medica. « Nous avons discuté de l'exercice médical et paramédical en Guyane, relate le Dr Jawad Bensalah, vice-président de l'URPS médecins, de l'arrêt des incitations fiscales à s'installer en Guyane. Nous lui avons détaillé les surcoûts de l'exercice en Guyane, qu'il s'agisse de l'achat de matériel, de consommables ou des déplacements vers l'Hexagone pour les formations. Il s'est aussi rendu à Saint-Laurent du Maroni, ce qui lui a permis

de mieux se rendre compte de notre réalité. Nous sommes volontaires pour la formation des assistants médicaux. Nous sommes ouverts à des partenariats avec l'hôpital public et le futur CHU, par exemple pour optimiser le temps d'utilisation des plateaux techniques. »

Une large partie des échanges a porté sur les questions de sécurité. « La plupart des professionnels qui envisagent de s'installer en Guyane nous interrogent à ce sujet, constate le Dr Bensalah, qui a remis l'Atlas de la sécurité des médecins à Thomas Fatome. « Nous lui avons montré que nous travaillons dans un cadre partenarial avec les forces de l'ordre, l'ARS et la préfecture. Nous avons demandé que la Cnam nous accompagne pour la présence de vigiles le soir devant nos cabinets, dans les pharmacies de garde et pour aider ceux qui travaillent le soir. Nous ne pouvons pas les financer avec nos actes médicaux et paramédicaux et c'est un problème très spécifique à la Guyane. » Le Dr Bensalah a jugé le directeur général de la Cnam et sa délégation « réceptifs. Ils nous ont bien écoutés, ont pris des notes et étudieront nos demandes à leur retour. »

♦ Pilotage et développement de l'activité médicale dans un établissement public de santé : une formation flash début juillet

Dans le cadre du projet CHU de Guyane et dans la continuité des travaux du dernier séminaire, il est proposé aux personnels des établissements publics de santé d'approfondir leurs connaissances avec une formation flash sur le thème du pilotage et du développement de l'activité médicale dans un établissement public de santé. Cette formation s'adresse à tous les participants invités au séminaire du CHU de Guyane, aux directeurs d'établissement, aux directeurs de pôles, aux présidents de CME, aux chefs de pôles et chefs de service, médecins,

cadres de pôles et de services, cadres administratifs des directions métiers (finances, RH, ...), au DIM...

Quatre sessions sont proposées dans le cadre de la semaine CHU de Guyane :

- Lundi 1^{er} juillet de 12 heures à 13 heures ;
- Lundi 1^{er} juillet de 13 heures à 14 heures ;
- Mercredi 3 juillet de 12 heures à 13 heures ;
- Mercredi 3 juillet de 13 heures à 14 heures.

Le lien de connexion est disponible auprès des secrétariats de direction des établissements ou en envoyant un courrier électronique à ars-guyane-dos@ars.sante.fr. Le contenu des quatre sessions sera le même. Les participants sont donc libres de choisir le créneau qui leur convient le mieux.

♦ Le système d'information de la lutte antivectorielle va se déployer



Pendant trois jours jusqu'à hier, de nombreux agents de la direction de la démolition et des actions sanitaires (DDAS) de la CTG, de l'Institut Pasteur de Guyane et de l'ARS se sont formés au système d'information du ministère chargé de la Santé dédié à la prévention des maladies vectorielles et à la lutte antivectorielle (SI-LAV). La délégation de la CTG était conduite par le Dr Joseph Rwagitinywa, directeur de la DDAS, et composée de tous les chefs des antennes de démolitions de Guyane : Grand-Santi, Maripasoula, Mana, Saint-Georges, Apatou, Régina, Saint-Laurent du Maroni, Sinnamary, Kourou, Macouria et les cadres de Cayenne. Le Dr Jean-Bernard Duchemin, responsable du Vectopole amazonien Émile-Abonnenc, conduisait l'équipe de l'Institut Pasteur de Guyane.

Le Dr Francky Mubenga, chef du pôle veille et sécurité sanitaire à l'ARS, rappelle que le SI-LAV est prévu par l'article R. 3114-13 du code de la santé publique et l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique, d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs. "Il est prévu que soient enregistrées sans délai dans le SI-LAV les suites données notamment aux signalements relatifs aux maladies vectorielles transmises par les moustiques, le positionnement des pièges, le résultat du relevé de ces pièges, les résultats des prospections entomologiques péri-domiciliaires, les résultats de la surveillance des sites sensibles et points d'entrée, les actions de mobilisation sociale et le détail des interventions autour des lieux de contamination, de passage et de séjour de cas humains de maladies transmises par les moustiques", souligne-t-il. Cet outil a été mise en place dans l'objectif de faciliter l'exécution des activités opérationnelles de la lutte antivectorielle (LAV), la traçabilité, une prise de décision rapide des organismes en charge de la LAV et des autorités sanitaires afin de briser les chaînes de transmission et diminuer l'incidence des maladies à transmission vectorielle. SI-LAV permet aussi l'échange d'informations entre les différents partenaires de la LAV et fluidifiera l'interaction entre l'ARS, la CTG et l'IPG.

"Cette formation était très attendue par les équipes Guyane et nous sommes contents de l'avoir organisée en lien avec la Direction générale de la santé. Nous saluons l'importante participation des agents des organismes en charge de la lutte antivectorielle", précise le Dr Francky Mubenga. "Je suis satisfait de cette formation qui permet une bonne prise en main de l'outil", déclare le Dr Joseph Rwagitinywa. Il signale par ailleurs que la DDAS compte environs 130 agents et que la prochaine étape consistera à utiliser l'outil au quotidien pour garder la main et former les autres agents concernés par le biais des chefs d'antenne bénéficiaires de la formation. L'ARS Guyane s'est appuyée sur les expertises d'Abert Godal, de l'unité Surveillance et anticipation des risques (USAR) du Centre de crises sanitaires (CCS) de Direction générale de la santé (DGS), et Sébastien Parpaillon, formateur principal et référent SI-LAV à l'ARS Martinique.

♦ La Guyane en force aux JNI



Plusieurs professionnels de santé de Guyane, médicaux et paramédicaux, s'expriment aux Journées nationales d'infectiologie, qui se déroulent à Deauville (Calvados) jusqu'à aujourd'hui. Le Pr Loïc Epelboin, de l'unité des maladies infectieuses et tropicales du CHC, faisait partie du comité scientifique.

Cette année, la dengue a eu droit à une session d'actualité avec deux communications du Pr Najeh Hcini sur « Grossesse et arboviroses : un risque sous-estimé ». Ce sujet était celui de [sa thèse de doctorat d'université](#), première étape pour devenir PU-PH. Le Pr André Cabié, chef de service de maladies infectieuses et tropicales au CHU de Martinique, a pour sa part évoqué les succès, échecs et perspectives des vaccins contre la dengue. Mercredi, le Pr Epelboin a également modéré une session intitulée : « La dengue : au cœur de la lutte contre une menace sans frontière ». Hier, il a participé à une session sur le thème des ré-émergences, modérée par le Pr Cabié, en traitant de la hausse récente des cas de paludisme en Guyane. Ce sujet de l'épidémie à *Plasmodium vivax* de 2023-2024 fera également l'objet d'une présentation, aujourd'hui, par le Dr Laureen Dahuron. Fin mai, elle avait déjà présenté ce sujet aux Journées des soignants, à Cayenne.

Mercredi toujours, une présentation a été proposée sur la santé sexuelle en milieu carcéral, s'appuyant notamment sur les travaux du Dr Timothée Bonifay, responsable de l'unité de consultations de soins ambulatoires au centre pénitentiaire de Guyane, du Dr Florence Huber (ex-Croix-Rouge Guyane) et du Pr Nicolas Vignier, qui a mené plusieurs missions sur le territoire. La santé carcérale sera d'ailleurs l'un des sujets de la prochaine Lettre Recherche du CHC, qui sera diffusée jeudi 27 juin. Le Dr Timothée Bonifay reviendra aujourd'hui sur l'historique et les actualités de l'épidémie de chikungunya. Le Pr Vignier a, pour sa part, détaillé les nouvelles recommandations de la Société de pathologies infectieuses en langue française (Spilf) pour le bilan de santé des migrants primo-arrivants.

Hier, la Guyane a également été à l'honneur lors de la Journée nationale de formation des paramédicaux en infectiologie. Christelle Prince, infirmière de santé publique au CHC et au CHK, a présenté sa fonction, unique en France. Elle est chargée d'assurer la veille et la remontée des maladies à déclaration obligatoire, cas graves et signaux des hôpitaux de Cayenne et Kourou vers l'ARS et Santé publique France. Aujourd'hui enfin, le Pr Loïc Epelboin parlera de la découverte de nouvelles espèces de mammifères sauvages potentiels réservoirs de la fièvre Q en Amazonie.

Plusieurs posters sont également présentés :

- Épidémiologie de l'infection à chromobacterium violaceum en Guyane entre 2016 et 2022 (A. Baldé) ;
- Spatialisation des cas de fièvre Q aiguë dans l'Île-de-Cayenne (A. Esparon) ;
- Quelle antibiothérapie probabiliste pour les abcès cutanés en zone amazonienne ? Étude prospective unicentrique (O. Lesens) ;
- Mise à disposition d'un diagnostic par PCR et d'un traitement antimoniate de méglumine lors d'une coopération transatlantique sur la leishmaniose cutanée en Afrique sub-saharienne (R. Blaizot)

♦ Une convention pour améliorer l'accueil des stagiaires et apprentis handicapés



Mardi, Dominique Allouet, délégué Antilles-Guyane de l'Agefiph, Samantha Cyriaque, vice-présidente de la CTG et présidente déléguée de la MDPH, et Aurélie Charton, coordinatrice de Ressource handicap formation (RHF), ont signé une convention visant à améliorer le parcours de formation des personnes handicapées. De nombreux représentants de structures accueillantes des personnes handicapées y ont assisté.

[RHF est une offre de services de l'Agefiph](#) qui vise à la meilleure prise en compte du handicap en formation. Elle s'adresse aux organismes de formation et aux centres de formation des apprentis (CFA) qui souhaitent s'engager dans une démarche d'inclusion des personnes en

situation de handicap. « Nous leur proposons de l'accompagnement, des conseils, de la recherche de financements pour compenser le handicap en formation, détaille Aurélie Charton. Cette convention va nous permettre d'échanger avec les partenaires de la MDPH sur le devenir des reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), notamment pour les stagiaires et les apprentis qui entrent en formation. J'aurai une interlocutrice privilégiée au sein de la MDPH pour échanger sur les besoins des personnes formées, qu'il s'agisse de transport, de leur RQTH... »

♦ Le séminaire achats-fournisseurs du CHC se poursuit aujourd'hui



Hier a débuté le séminaire achats-fournisseurs du Centre Hospitalier de Cayenne. Pendant deux jours, jusqu'à aujourd'hui, l'établissement présente les projets d'achats des hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni et des hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges jusqu'en 2026. Ce rendez-vous a pour objectif de permettre au CHC de rencontrer ceux qui seront peut-être les partenaires de ses projets futurs. Ce moment qui se veut convivial sera l'occasion d'échanger autour des enjeux et des ambitions pour l'achat public en santé en Guyane dans le contexte de la création du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Guyane.

Aujourd'hui, les visiteurs sont accueillis à partir de 9 heures à la chambre de commerce et d'industrie (CCI), à Cayenne.

- De 9h30 à 10 heures : présentation du processus d'achat et de la direction territoriale des achats.
- De 10h30 à 11h30 : L'achat public : des métiers passionnants au service des patients.
- De 11h30 à 12h30 : Au-delà du marché public, un maillon essentiel de la chaîne logistique.
- De 12h30 à 12h40 : Mot de clôture du directeur territorial des achats, Arnaud Gillois.

E-Santé

■ Le CHK lauréat de l'appel à projets HospiConnect



L'Agence du numérique en santé (ANS) a dévoilé, cette semaine, les noms des quinze établissements lauréats de l'appel à projets HospiConnect. Un seul se trouve en Outre-mer : le Centre Hospitalier de Kourou. Il s'agira pour l'hôpital kourouzien de développer et de tester, pendant sept mois, une solution pour renforcer l'authentification des professionnels de santé accédant au dossier patient informatisé (DPI) et à l'espace santé (MES) de leurs patients, mais aussi de simplifier la procédure en leur permettant de ne s'authentifier qu'une fois pour toutes leurs utilisations pendant la journée. Pendant ces sept mois, il s'agira d'un travail technique et d'organisation RH, avec un financement de l'ANS à la clef. Sa mise en œuvre – et donc le changement pour les professionnels de l'établissement – débutera à l'issue de cette période.

Pour le CHK, premier des trois hôpitaux publics à déployer le DPI, il s'agit d'un prolongement naturel. « Le déploiement du DPI sera achevé le 8 juillet avec le module des urgences détaille Noémie Grizonnet, directrice des systèmes d'information du CHK. L'an dernier, nous avons franchi la vague 1 du Ségur avec l'envoi des ordonnances et des compte rendu des patients sur Mon espace santé. Il est donc normal que les professionnels de santé de l'établissement souhaitent désormais pouvoir consulter facilement l'espace santé de leurs patients. Nous travaillons sur une solution technique depuis les grandes vacances 2023. Les professionnels de santé du CHK utiliseront leur carte eCPS et les personnels administratifs leur carte eCPE puis saisiront un code PIN pour s'identifier, une seule fois dans la journée, pour accéder au DPI



Pépites et à Mon espace santé. » Actuellement, ils le font avec leur identifiant et leur mot de passe Windows.

D'ici à la fin de la période de sept mois, plusieurs chantiers seront à mener, notamment au niveau RH. D'abord s'assurer que tous les professionnels aient une carte eCPS ou eCPE rattachée au CHK, alors que certains utilisent encore une carte de l'ancien CMCK. Ensuite prévoir des procédures de secours pour les nouveaux arrivants, les remplaçants ou les professionnels des autres hôpitaux effectuant des missions au CHK.

Noémie Grizonnet se réjouit que l'établissement ait été sélectionné. « Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Care (Cybersécurité accélération et résilience des établissements). Seuls quinze établissements ont été sélectionnés. Nous sommes donc fiers d'en faire partie. En développant et en testant ces technologies, nous apporterons de l'innovation au futur CHU de Guyane. »

■ Revivez en ligne la journée e-Parcours

Le 6 juin, 100 personnes ont participé sur place ou à distance à la première journée e-Parcours, organisé par le GCS Guyanis et l'ARS. Il est possible de retrouver les échanges de la journée sur Youtube, que ce soit [ceux du matin](#) ou de [l'après-midi](#). Le support de présentation de la journée est également accessible via [ce lien](#).

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Ameli.fr se modernise

Mercredi, [le site Ameli.fr](#) a fait peau neuve. Les objectifs sont triples :

- Proposer une conception « mobile first » ;
- Réduire l'impact environnemental du site ;
- Améliorer le design et fluidifier la navigation.

« Les premières transformations du site ameli concernent sa page d'accueil, pour l'ensemble de ses publics, détaille l'Assurance maladie :

- La présentation des actualités a changé, le carrousel défilant a été supprimé ;
- La navigation par onglets a été remplacé par un menu à tiroir placé en haut à gauche ;
- Les services sécurisés (compte ameli ou amelipro, Mon espace santé...) sont directement accessibles en haut à droite. »

Offres d'emploi



■ Le groupe SOS Solidarités recrute un **infirmier** pour sa plateforme de rétablissement (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ Le Centre Hospitalier de Kourou recrute trois **aides-soignants** pour son service de médecine et sa maternité (CDD de trois à six mois renouvelables, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ L'Adapei recrute deux **éducateurs spécialisés** pour son pôle autonomie et soin (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Séminaire** sur la stratégie régionale de lutte contre les addictions, de 8h30 à 17 heures, à Cayenne (repas pris en charge par l'ARS). **COMPLET.**

► **Séminaire** achats-fournisseurs du Centre Hospitalier de Cayenne, à partir de 9 heures à la chambre de commerce et d'industrie, à Cayenne.

Samedi 15 juin

► **Village prévention santé** autour du cancer, au bourg d'Iracoubo, de 8 heures à 16 heures. Petit-déjeuner, conférence de l'association Awono La'a Yana, rencontre avec des professionnels

de santé, animations.

► **Fo Zot Savé.** Le Dr Qihua Zhang, ophtalmologiste, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la myopie, à 9 heures, sur Guyane la 1^{ère}.

Mardi 18 juin

► **Soirée d'information sur l'amyotrophie spinale 5q**, animée par le Pr Narcisse Elenga, chef de service de pédiatrie au CHC, et le Dr Benjamin Faivre, pédiatre responsable de l'hôpital de jour de pédiatrie au CHC, avec la CPTS et la société Biogen, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire ICI](#).

Mercredi 19 juin

► **Journée portes ouvertes** au centre intégré drépanocytose du CHC, de 9 heures à 16 heures : visite guidée du service, diffusion de films sur les échanges transfusionnels, les échanges plasmatiques, les saignées, le descriptif de la maladie, stands d'information des associations et des prestataires de santé, atelier d'éducation thérapeutique.

► **Atelier de la recherche** sur la qualité de l'eau consommée en Guyane, organisé par Guyane promo santé, avec Adrien Ortelli, chef de pôle santé-environnement à l'ARS, de 10 heures à 12 heures, sur Google Meet. [S'inscrire jusqu'au 18 juin](#).

Jeudi 20 juin

► **Séminaire Lait et fruits à l'école**, de 9 heures à 12 heures, à la CAS EDF, à Cayenne, à destination des structures bénéficiaires (établissements, responsables d'achats alimentaires) et structures relais (interprofessions, structures publiques de l'État, représentants publics).

Vendredi 21 juin

► **Ansnm ansnrm contre la drépanocytose**, organisé par l'association DrépaGuyane, à 19 heures à l'Accordeur, à Cayenne : intervention du Pr Narcisse Elenga, lecture théâtralisée de Ils me croyaient fragile, de Jeanne Azor, témoignages.

► **Expresso Cadres avec l'ANFH**, de 9 heures à 11 heures à l'ANFH, à destination des encadrants réalisant des entretiens professionnels. Inscription auprès du service formation de son établissement.

► **Stand de sensibilisation** au don d'organe, durant la matinée, devant l'entrée du CHC, à Cayenne.

Samedi 22 juin

► **Stand de sensibilisation** au don d'organe proposé par le CHC, durant la matinée, sur le marché de Cayenne.

Mardi 25 juin

► **Webinaire** avec le Collectif de lutte contre la dénutrition, organisé par l'ARS, à 8 heures [via Teams](#).

*Inscriptions auprès de **Dorothee Alexandre Bihan** à dorothee.alexandre@ars.sante.fr.*

Mercredi 26 juin

► **Webinaire** du Coreb sur la prise en charge de la dengue, de 9h30 à 11h15. [Se connecter](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour 

ENDO⁹ÉTRIOSE

**En parler plus pour
mieux la détecter.**

64%

des Français estiment que
parler des règles et des douleurs
menstruelles est **tabou**.

Enquête « Les Français et l'endométriose » par Harris Interactive pour le
ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, mars 2024.



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)